



Rosières
près Troyes

République Française
Département de l'Aube

Extrait du Registre des Délibérations

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 7 AVRIL 2026

Nombre de Membres : 27	
Membres en exercice	27
Présents	26
Votants	27
Quorum	14

Date de convocation : 1 avril 2026
Affichage de la convocation : 2 avril 2026
Délibération 2026-04-021
Secrétaire de séance : M. Chris MANIERI-BIGORGNE
Rapporteur : Arnaud RAYMOND

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à vingt heures, le Conseil Municipal, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Monsieur **Arnaud RAYMOND**, Maire.

Présents :

M. Arnaud RAYMOND, M. Raphaël GELARD, Mme Elodie KACZMAREK, M. Michel OUDIN, Mme Catherine BLUM, M. Jean-Marie BAILLY, Mme Stéphanie JONIAUX, M. Daniel GAC, Mme Annie CHARIÉ-BRANGBOUR, Mme Françoise POINSENOT, Mme Marlène GAURIER, M. Jean-Francis MILLEY, M. Bruno MAYEUR, M. Francis PERRIN, M. Rémi DAUPHIN, M. Pascal VIEVILLE, Mme Caroline HECKLY, Mme Malika HADDOU, Mme Natacha VAIRELLES, M. Ioan Cristian NACU, Mme Cécile RIGAUD, Mme Valérie RUINET, Mme Emilie FIN, Mme Aurélie BROYON, M. Anthony PARIS, M. Chris MANIERI-BIGORGNE, conseillers municipaux,

Absent :

-

Absent excusé :

M. Jean-Bernard RICHARD mandataire Mme Elodie KACZMAREK

formant la majorité des membres en exercice.

Création et désignation des membres des commissions permanentes

L'article L 2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que le Conseil municipal peut constituer des commissions chargées d'étudier les affaires soumises au conseil, soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Ces commissions, dont le nombre est librement fixé par le Conseil municipal, ont un rôle exclusivement consultatif : elles émettent des avis et ne disposent d'aucun pouvoir de décision. Elles sont présidées de droit par le Maire, qui dispose d'une voix prépondérante en cas de partage des voix.

Lors de la première réunion, chaque commission désignera un Vice-président qui pourra les présider en cas d'absence du Président.

Il est proposé dans un premier temps :

- de créer les 4 commissions municipales permanentes suivantes :

o **1^{ère} commission : Patrimoine bâti, Projets structurants, Développement durable et Urbanisme, Voirie, Mobilité, Economie**

Cette commission est composée de 9 membres.

Elle est compétente pour accompagner le conseil municipal dans la préparation et le suivi des projets concernant le patrimoine, les projets structurants, le développement durable mais aussi l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la voirie, la mobilité et le développement économique.

Elle examine l'ensemble des projets de délibérations soumis à l'approbation du Conseil Municipal portant sur ces domaines.

o **2^{ème} commission : Enfance, Jeunesse, Affaires scolaires, Vie étudiante + Vie associative, Sport, Culture et Ecole de Musique**

Cette commission est composée de 8 membres.

Elle vise, entre autres :

- À améliorer la qualité de vie et l'accueil des enfants, jeunes et étudiants,
- Suivre les activités scolaires, péri et extra scolaires,
- Garantir une restauration de qualité,
- Étudier et proposer des orientations pour la vie associative, sportive et culturelle,
- Suivre l'école municipale de musique,
- Contribuer à l'animation du territoire.

Elle examine l'ensemble des projets de délibérations soumis à l'approbation du Conseil Municipal portant sur ces domaines.

o **3^{ème} commission : Action sociale, Maison médicale, Lien intergénérationnel + Fête et Cérémonie, Cadre de vie, Sécurité, Communication**

Cette commission est composée de 8 membres.

Elle est compétente pour :

- Suivre les actions sociales,
- Suivre le fonctionnement de la maison médicale,
- Attribuer les logements sociaux,
- Mettre en œuvre des animations pour les personnes âgées,
- Organiser les événements, les cérémonies,
- Garantir le respect et le suivi du protocole,
- Développer, coordonner la communication,
- Identifier les besoins et mener des actions en lien avec la sécurité du territoire communal,
- Maintenir et améliorer le cadre de vie, notamment la propreté, l'entretien de la commune....

Elle examine l'ensemble des projets de délibérations soumis à l'approbation du Conseil Municipal portant sur ce domaine.

o **4^{ème} commission : Finances, Administration générale**

Il est précisé que la 4^{ème} commission est composée des 7 adjoints au Maire, ainsi que du Conseiller délégué concerné ; elle assure la gestion stratégique et opérationnelle de la commune en veillant à la solidité financière, à la bonne organisation des services municipaux et à une gestion maîtrisée de la dette et des investissements.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal d'approuver la création des 4 commissions permanentes dans les conditions décrites ci-dessus :

Résultat du vote :

Pour : 27 / Contre : 0 / Abstention : 0 / Ne prend pas part : 0

La création des 4 commissions permanentes est approuvée selon les conditions énoncées.

Conformément à l'article L.2121-21 du C.G.C.T, la désignation des membres doit s'effectuer au scrutin secret, à moins que le Conseil municipal en décide autrement à l'unanimité.

Il est proposé de procéder aux différents votes à main levée :

Résultat du vote :

Pour : 27 / Contre : 0 / Abstention : 0 / Ne prend pas part : 0

Le vote à main levée est adopté.

Les membres du Conseil municipal souhaitant participer aux travaux d'une ou de plusieurs commissions présentées ci-dessus sont appelés à présenter leur candidature au cours de cette séance.

Après avoir laissé le temps nécessaire aux Conseillers municipaux pour déposer leur candidature dans la (ou les) commission(s) de leur choix, il est proposé de désigner les membres suivants :

- **1ère commission : Patrimoine bâti, Projets structurants, Développement durable et Urbanisme, Voirie, Mobilité, Economie**

- Adjoints : Raphaël GELARD et Jean-Marie BAILLY
- Conseillers délégués : Malika HADDOU et Bruno MAYEUR

Conseillers membres :

- | | |
|---------------------|--------------------------|
| ➤ Caroline HECKLY | ➤ Aurélie BROYON |
| ➤ Pascal VIEVILLE | ➤ Chris MANIERI-BIGORGNE |
| ➤ Natacha VAIRELLES | |

Résultat du vote :

Pour : 27 / Contre : 0 / Abstention : 0 / Ne prend pas part : 0

La composition de la commission est adoptée.

- **2ème commission : Enfance, Jeunesse, Affaires scolaires, Vie étudiante + Vie associative, Sport, Culture et Ecole de Musique**

- Adjoints : Daniel GAC et Elodie KACZMAREK

Conseillers membres :

- | | |
|-----------------------|------------------------|
| ➤ Francis PERRIN | ➤ Cécile RIGAUD |
| ➤ Ioan-Cristian NACU | ➤ Anthony PARIS |
| ➤ Françoise POINSENOT | ➤ Jean-Bernard RICHARD |

Résultat du vote :

Pour : 27 / Contre : 0 / Abstention : 0 / Ne prend pas part : 0

La composition de la commission est adoptée.

- **3ème commission : Action sociale, Maison médicale, Lien intergénérationnel + Fête et Cérémonie, Cadre de vie, Sécurité, Communication**

- Adjoints : Catherine BLUM et Michel OUDIN

Conseillers membres :

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| ➤ Marlène GAURIER | ➤ Annie CHARIÉ-BRANGBOUR |
| ➤ Jean-Francis MILLEY | ➤ Emilie FIN |
| ➤ Rémi DAUPHIN | ➤ Valérie RUINET |

Résultat du vote :

Pour : 27 / Contre : 0 / Abstention : 0 / Ne prend pas part : 0

La composition de la commission est adoptée.

- **4ème commission : Finances, Administration générale**

- Adjoints : Stéphanie JONIAUX
- Conseiller délégué : Francis PERRIN

Adjoints au Maire membres :

- | | |
|--------------------|---------------------|
| ➤ Raphaël GELARD | ➤ Catherine BLUM |
| ➤ Elodie KACZMAREK | ➤ Jean-Marie BAILLY |
| ➤ Michel OUDIN | ➤ Daniel GAC |

Résultat du vote :

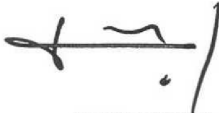
Pour : 27 / Contre : 0 / Abstention : 0 / Ne prend pas part : 0

La composition de la commission est adoptée.

Mise aux voix, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Rosières-près-Troyes,
Pour extrait conforme,
Le 8 avril 2026,

Le Maire
Arnaud RAYMOND,



Arnaud RAYMOND

Arnaud RAYMOND
2026.04.13 18:54:05 +0200
Ref:10800884-16286914-1-D
Signature numérique
Le Maire